

2024-11/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 novembre,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Aurélie COURANT (Pouvoir à Céline PELLISSIER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Corine GUIGNON),

Absents : Sara SUSINI, Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE TROIS ŒUVRES D'ART

CONSIDERANT que Madame Marie-Claude DESESTRES est propriétaire de trois œuvres d'art attribuées à Edouard GOERG,

CONSIDERANT la nécessité pour la commune de se doter d'un patrimoine culturel permettant l'ouverture du musée « GOERG »

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation d'acquérir les trois œuvres d'art désignées ci-dessous et appartenant à Madame DESESTRES pour un montant total de quatre mille huit cents euros (4800€) :

- « Portrait de Willy et ses chiens »
- « Adam tenté par Eve et ce qui s'en suit »
- « La descente de la croix ».

Le conseil ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition des trois œuvres d'art désignées ci-dessus et appartenant à Madame Marie-Claude DESESTRES pour un montant de 4800€.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Secrétaire de séance,

